

- Avant la mobilité :
 - flyers distribués pendant la journée « portes ouvertes », les salons, les événements qui se passent à la MFR
 - Diffusion des informations sur le site web de la MFR, les réseaux sociaux, presse locale, régionale, professionnelle.
- Durant la mobilité :
 - Publication sur les réseaux sociaux, sur le site Internet, liens vers les blogs des apprenants.
 - L'équipe « mobilité internationale de la MFR » inscrira régulièrement à l'ordre du jour des réunions d'équipe un point d'étape sur la mise en œuvre des projets et actions menées dans le cadre du programme.
- Au retour de leur mobilité,
 - Chaque public restitue via un support son expérience auprès d'autres jeunes/adultes de la MFR, de l'équipe éducative, des administrateurs, des familles, des maîtres de stage/apprentissage, des partenaires professionnels, des élus et de toutes personnes extérieures afin de promouvoir la mobilité et susciter l'envie de partir. Une remise des Europass est organisée avec présence des journalistes. Cela est relayé dans la presse, sur les sites internet de la MFR, sur l'intranet et les réseaux sociaux des MFR (Facebook, Instagram, YouTube) et leurs magazines.
 - Les jeunes témoigneront également à l'assemblée générale afin de valoriser cette riche expérience et capitaliser, mais aussi lors des ERASMUSDAYS
 - La déclaration de politique Erasmus sera hébergée sur le site de la MFR dans la section « mobilité internationale » Des photos et des vidéos de témoignage des étudiants seront publiées.

De même, la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) sera mise en ligne afin de mettre en évidence l'implication de toutes les entités de l'établissement.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

L'inclusion fait partie intégrante des valeurs des MFR, de celles de la RSO, label obtenu en 2022, et de la certification Qualiopi (obligation légale, en lien avec le handicap), d'où une sensibilisation des jeunes et du personnel.

Le stage de mobilité est inscrit dans la stratégie de formation donc tout jeune en MFR réalise au moins une mobilité européenne (voyage d'études, stage collectif ou stage individuel) dans son parcours de formation.

C'est le cas pour les nombreux jeunes accueillis en MFR, ayant moins d'opportunités, pour la plupart boursiers, issus du milieu rural (certains en ZRR) ou de quartiers prioritaires de la ville, peu enclins à la mobilité, éloignés de la dimension de citoyenneté européenne ou pour les jeunes en situation de handicap.

La MFR de Saint Laurent de Chamousset est labélisée H+ par la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'accueil de publics en situation de handicap. Le pilotage et le suivi du plan d'action est assuré nos référents H+ Laurence Guyot et Pascaline Parmentier. Depuis un an, Cécilia Cohuet est également en charge des dossiers administratifs et du lien avec le rectorat ou la DRAAF. Nous avons identifié 4 axes d'accompagnement des publics en situation de handicap :

- L'accueil : mieux informer et mieux intégrer les publics arrivants

- L'accessibilité : pour permettre aux personnes en situation de handicap d'intégrer facilement les formations et de former les personnels pour mieux prendre en compte les handicaps.
- Une pédagogie adaptée : des contenus adaptés en fonction des situations, assurer un suivi adapté et plus personnalisé du parcours scolaire.
- Un lien avec les employeurs pour favoriser l'accès à l'emploi : accompagnement dans les démarches de recherche, assurer le suivi et s'assurer de l'intégration en milieu socio-professionnel.

De plus, en MFR, tout adulte éligible, qui en fait la demande, a la possibilité de réaliser un stage en Europe, pour entre-autre appréhender la gestion de l'inclusion et du handicap dans les entreprises et établissements de formations supérieures européens.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Actuellement, le BTS à la MFR n'est pas découpé en ECTS.

Selon le décret DGER 2007-946 du 15/05/2007, 120 ECTS sont accordés au BTS, diplôme de l'Enseignement Supérieur (cycle court), avec 60 ECTS délivrés en 1ère année et 60 ECTS délivrés en 2ème année.

L'examen final ne permet pas la semestrialisations et le découpage des 120 ECTS dans l'obtention du BTS mais le diplôme du BTS fournit au candidat qui l'obtient le crédit de 120 ECTS.

Un supplément au diplôme sera une valorisation du diplôme.

Ainsi, dès leur retour de stage, les jeunes devront rédiger un rapport de stage leur permettant d'analyser les pratiques et avoir un regard réflexif sur leurs apprentissages aussi bien dans la préparation du projet de mobilité que son déroulement et les compétences développées. Le 2ème test OLS pour mesurer la progression, des enquêtes en ligne post mobilité pour mesurer les progrès notamment les compétences transversales et le rapport du participant vont dans ce sens. L'équipe pédagogique met en place des séances de débriefing individualisées avec les étudiants.

Une attestation de stage et une évaluation par compétence sera transmise à l'apprenant au retour de sa mobilité.

Les étudiants réaliseront une restitution orale de groupe des différents projets à partir d'un thème choisi. Ils organiseront la restitution qui fait partie intégrante de l'évaluation certificative du Module d'Initiative Locale. Ils inviteront les maîtres de stage et d'apprentissage, parents, formateurs, membres du CA, partenaires européens, élus locaux.

Un dossier écrit individuel complètera l'évaluation.

Chaque étudiant devra être capable :

- De comprendre et présenter le cadre du travail et son contexte culturel à l'étranger
- De réaliser une modélisation du territoire de la structure pour dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces.
- De réaliser, présenter et analyser la réalisation d'un projet dans un contexte étranger.
- D'identifier et d'analyser les réussites ainsi que les difficultés rencontrées
- D'être capable de faire un bilan de son expérience.

Les étudiants pourront se constituer un passeport Européen Europass présentant leurs compétences et qualifications acquises lors de leur stage et ainsi favoriser leur mobilité géographique et professionnelle.

Le BTS sera prochainement en rénovation, avec possibilité de découpage en ECTS et la semestrialisation.

La MFR choisira cette possibilité et pourra alors permettre à ses étudiants de valider plusieurs